

Direction Départementale des Territoires

Metz, le 20 juin 2016

Service Aménagement Biodiversité Eau Police de l'Eau Délégation Territoriale de Sarrequemines

Monsieur le Maire de la Commune de 57730 MACHEREN

Affaire suivie par Pascal RIDGEN pascal.ridgen@moselle.gouv.fr
03 87 28 30 80

Objet:

Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant

le plan d'épandage agricole des boues de la STEU de Farébersviller

P.J.:

Récépissé de déclaration courrier de notification Fiche descriptive du IOTA

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

Valorisation agricole des boues de la station de traitement des eaux usées de Farébersviller

Ce dossier a été déposé par : M. le Président de la Communauté de Communes de FREYMING-MERLEBACH.

Je vous transmets, sous ce pli, pour information:

- un exemplaire de la fiche descriptive du IOTA;
- un exemplaire du «**récépissé de déclaration n**° **57-2016-00145** en date du 18 avril 2016, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau

Valérie ANTOINE-POTIER

